

Artevia

LE BÉTON, TOUT UN ART

Color

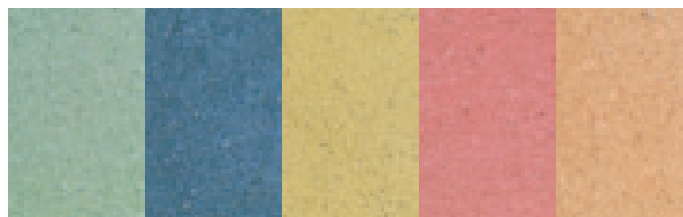


les matériaux au cœur de la vie™



Artevia Color est un béton coloré dans la masse destiné à répondre aux attentes esthétiques des maîtres d'ouvrage.

Domaines d'application



Artevia Color offre une grande liberté de création et participe à l'embellissement des sites. Artevia Color trouve sa place dans les aménagements extérieurs suivants :

Aménagements publics :

- allées de circulation, séparateurs de voies, ronds-points, voiries de lotissement, trottoirs, passages piétons, rues piétonnes, pistes cyclables, parvis, places, parkings, cours d'écoles...

Aménagements privés :

- accès privés, allées de jardins, terrasses, plages de piscine, abords de tous types de bâtiments...

Avantages

- Artevia Color donne une grande liberté de création grâce à l'utilisation de tonalités différentes dans la conception des aménagements.
- Intégration esthétique dans le site et respect de son environnement architectural.
- Entretien très réduit.
- Grande palette de teintes.
- Nombreux aspects de surfaces disponibles selon les traitements appliqués.
- Pérennité du coloris de l'ouvrage car le béton est teinté dans la masse.

Caractéristiques

Artevia Color est un béton prêt à l'emploi conforme à la norme NF EN 206-1. Ses caractéristiques sont contrôlées en fréquence et en niveau de performances selon les exigences de cette norme. Sa formulation et sa fabrication répondent aux spécifications demandées notamment en terme de classe de résistance à la compression, de classe d'exposition, de classe de consistance (classe d'affaissement), de dimension maximale nominale des granulats (D_{max}) et de classe de teneur en chlorures.

Les caractéristiques d'Artevia Color peuvent être adaptées à des exigences spécifiques selon les destinations. La classe d'exposition d'Artevia Color est au minimum : XF1.

Mise en œuvre

- › Artevia Color peut être coulé avec la goulotte du camion-toupie, à la benne, au tapis ou à la pompe.
- › La mise en œuvre d'Artevia Color suit les prescriptions du DTU 21 (NF P 18-201) "Exécution des ouvrages en béton" ou les prescriptions de la norme NF P 98-170 "Chaussées en béton de ciment - Exécution et contrôle".

Matériel

- › Raclette, pelle, règle de mise à niveau, truelle, taloche, lisseuse.
- › Joints, scieuse à disque ou matériaux prévus au calepinage.
- › Pulvérisateur muni d'une buse dispersant le produit en fines gouttelettes.

Préparation du chantier

- › Baliser le chantier afin d'empêcher le passage des véhicules, des piétons et des animaux.
- › Respecter les pentes prévues pour l'évacuation des eaux.
- › Respecter les règles de planéité.
- › Réaliser le coffrage avec des bastaings ou les éléments prévus au calepinage.
- › Déterminer les emplacements des joints de fractionnement.
- › Mettre en place les joints de dilatation autour des obstacles fixes.
- › Humidifier le support avant bétonnage ou le revêtir d'une feuille de polyane en cas de sol sec.
- › Protéger les parties exposées en cas de projection de béton à l'aide d'un film polyane ou par application d'un produit permettant le nettoyage du chantier après coulage du béton.

Coulage du béton

- › Répartir et égaliser le béton à la raclette et finir le niveau à la règle.
- › Talocher et lisser le béton, notamment sur les bordures et les angles, sans trop insister. La surface doit être plane et lisse, sans vague ni creux apparent.
- › Protéger la surface du béton ou appliquer un produit de cure après coulage.
- › Appliquer à la fin du chantier, pour faciliter l'entretien, une résine de protection de surface qui, par imprégnation, empêchera la pénétration des hydrocarbures et facilitera l'élimination des salissures superficielles par simple lavage.
- › Le cas échéant, scier les joints sur béton sec dans les 48 heures après le coulage.



ZOOM

"Nous avons besoin d'apporter à l'ouvrage les éléments nécessaires à son intégration dans son environnement, la coloration du béton est une solution simple pour obtenir une parfaite intégration. La coloration dans la masse des bétons est un élément particulièrement important pour l'entretien de l'ouvrage car même en cas d'épaufrure ou d'éclat, la teinte est conservée. Les types de finition proposés permettent, avec le même matériau, différents calepinages et de jouer avec le rendu de la matière (relief, poli, roche). Ce produit permet aux architectes une grande liberté de conception de la matière par le mélange des ciments (sables) et un choix spécifique de granulats. Un calepinage des joints doit également être pensé à la conception afin de limiter les risques de fissurations pour les grandes surfaces".

Alexis du RIVAU Architecte
Agence du Rivau &
Associés Architectes - Paris

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



COMMANDE

- › Indiquer, lors de la commande, l'application envisagée, la classe de résistance à la compression, la classe d'exposition, la classe de consistance (classe d'affaissement), la dimension maximale nominale des granulats (D_{max}) et la classe de teneur en chlorures.

- › Communiquer, lors de la commande, le cubage exact du coulage afin d'éviter les compléments et donc les attentes de toupies.

TRANSPORT

- › Vérifier l'accessibilité du chantier pour les camions-toupies.
- › Prévoir, en cas d'accès difficile, une livraison avec une pompe à béton ou un tapis.
- › Prévoir une aire de livraison sécurisée pour le camion-toupie.

UTILISATION

- › Ne faire, en aucun cas, un ajout (eau ou autre produit) dans le béton sur chantier.

- › En cas d'utilisation d'une pompe, vérifier sa compatibilité avec le béton commandé notamment auprès des équipes commerciales de Lafarge Bétons.
- › Protéger l'accès du chantier pendant la période de durcissement du béton.
- › Ne pas couler le béton s'il y a un risque de pluie ou de fortes chaleurs.
- › Respecter les règles de l'art en cas de coulage par temps froid ou chaud.
- › Veiller sur le chantier, lors de la manutention du béton, au respect des règles de sécurité (port des gants, du casque, des chaussures et des lunettes de sécurité) et de circulation.

Lafarge Granulats Bétons Services
5, boulevard Louis Loucheur
BP302 - 92214 St Cloud Cedex

Tél. : (+33) (1) 49 11 44 00
Fax : (+33) (1) 49 11 43 58

www.lafarge-betons.fr

LAFARGE